

Les permanences impôts de l'AVIVO 2018

Nous publions ci-après la liste des lieux et dates où nos équipes seront présentes pour aider les contribuables, tous âges confondus, à remplir leur déclaration d'impôts.

*C'est la période
des impôts*



AVIVO Vaud

☎ 021 320 53 93

📠 021 320 53 91

✉ avivo.vaud@gmail.com

www.avivo-vaud.ch

AVIVO Lausanne

☎ 021 312 04 52

📠 021 312 04 59

✉ social@avivolausanne.ch

Lieux	Dates 2018	Organisation
Aigle	Lundi 12 février Lundi 16 avril Lundi 7 mai	Hôtel de Ville – Salle F. Rouge 08h00-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 079 457 70 38 (Merci de téléphoner entre 8h et 12h uniquement)
Avenches	Jeudi 1 ^{er} mars 9h-11h30 et 13h30-16h30 Jeudi 22 mars 14h-16h30	Château d'Avenches – Salle de conférence (1 ^{er} étage)
Bex	Lundi 19 février Lundi 5 mars Lundi 19 mars	CSR – Av. Gare 14 08h00-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 079 457 70 38 (Merci de téléphoner entre 8h et 12h uniquement)
Chavannes	Lundi 12 et 26 février Lundi 5, 12 et 19 mars	Club des aînés – Av. Gare 32 08h00-11h30
Château-d'Oex	Jeudi 15 mars	Salle du Conseil communal 09h00-11h30 et 13h30-16h30
Clarens	Vendredi 2 mars Vendredi 23 mars Vendredi 20 avril	Maison de Quartier – R. de Jaman 8 – Salle 34 08h00-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 021 962 78 60 (CSR)
Cossonay	Mercredi 21 mars Lundi 9 avril	Bâtiment admin. A – R. Neuve 1 – 2 ^e étage 08h00-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 077 491 90 77 (Merci de téléphoner entre 8h et 12h uniquement)
Ecublens	Mercredi 21 février Jeudi 29 mars Lundi 16 avril (matin)	Foyer socio-culturel – Rte du Bois 27 08h00-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 021 635 55 58 (Merci de téléphoner entre 9h et 11h uniquement)
Epalinges	Mercredi 28 février Mercredi 25 avril	CMS - Bâtiment Biopôle – R. de la Corniche 1 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 021 784 84 50 (CMS)
Gland	Mardi 6 mars Mardi 27 mars	Complexe Montoly 3 - salle des sociétés n° 2 08h00-11h30
Lausanne	du 20 février au 23 mars du 9 avril au 4 mai du 22 mai au 29 juin	AVIVO Lausanne – Pl. Chauderon 3 (1 ^{er} sous-sol) 09h00-11h30 et 14h00-16h30 ☎021 312 04 52 Tous les jours sauf le mercredi
Le Sentier	Jeudi 15 février Jeudi 8 mars	Rue du Canal 8 – 08h30-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 021 845 54 47 (Merci de téléphoner entre 9h et 11h uniquement)
Morges	Vendredi 23 février Vendredi 2, 9, 16, 23 mars Vendredi 13 et 27 avril	Salle du Grenier bernois – Pl. du Casino 1 14h15-16h30
Moudon	Mardi 20 février Mardi 20 mars (matin) Mardi 17 avril (matin)	CMS – Mauborget 7 20 février : 08h00-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 021 905 95 95 (CMS)
Nyon Réservé aux membres AVIVO	Jeudi 22 février Jeudi 8 et 22 mars Jeudi 12 et 19 avril Jeudi 3, 17 et 31 mai Jeudi 14 juin	Salle de la Bretèche – Pl. du Château 2 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 022 361 15 14 (Merci de téléphoner entre 8h et 12h uniquement)

Lieux	Dates 2018	Organisation
Nyon	Jeudi 22 février Jeudi 8 et 22 mars Jeudi 12 et 19 avril Jeudi 3, 17 et 31 mai Jeudi 14 juin	Salle de la Bretèche – Pl. du Château 2 08h00-11h30 Sur rendez-vous au 021 338 99 38 (CSR)
Orbe	Jeudi 1 ^{er} mars et 15 mars Jeudi 19 et 26 avril	Résidence de Thienne – Av. de Thienne 14 08h00-11h30 Sur rendez-vous au 079 860 60 62
Oron	Jeudi 22 février Jeudi 12 avril Jeudi 3 mai	CMS – Bourg 40 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 021 907 35 50 (CMS)
Payerne	Mercredi 7 mars Jeudi 22 mars (matin) Mercredi 11 avril Mercredi 2 mai	CMS – Grand Rue 19 08h30-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 026 662 41 41 (CMS)
Pully	Mercredi 14 mars Mercredi 28 mars	Résidence Pré-de-la-Tour - Pl. Neuve 3 Salle Animattique 08h00-11h30 et 13h30-16h30
Renens	Mardi 13 et 27 février Mardi 13 et 27 mars, Mardi 10 et 24 avril Mardi 8, 15 et 22 mai	AVIVO – Rue Neuve 4bis 08h00-11h30 Sur rendez-vous au 021 635 55 58 (Merci de téléphoner entre 9h et 11h uniquement)
Rolle	Mardi 6 mars Mardi 27 mars	Château de Rolle – Salle des Chevaliers 14h00-16h30
Ste-Croix	Lundi 26 février Lundi 9 avril	Salle de paroisse catholique – Ch. Mon-Repos 3 09h00-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 024 454 13 73
St-Prex	Vendredi 16 février Vendredi 2 et 23 mars	Complexe du Vieux-Moulin – Av. Taillecou 2 Salle Mermet III 08h00-11h30
Vallorbe	Jeudi 15 mars Jeudi 26 avril	CMS – Rue de l’Ancienne Poste 42 14h00-16h30 Sur rendez-vous au 079 860 60 62
Val-Paisible	Mercredi 7 mars	Ch. Point-du-Jour 12 – 1012 Lausanne 13h30-16h30 – ☎021 653 23 90
Vevey	Vendredi 9 mars Vendredi 27 avril Vendredi 4 et 18 mai	CSR – Rue du Collège 17 08h00-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 021 925 53 33 (CSR)
Villeneuve	Lundi 12 et 26 mars Lundi 14 mai	Maison de Paroisse – Grand’Rue 22 08h00-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 021 967 07 67 (AAS)
Yverdon	Mardi 13, 20 et 27 février Mardi 6, 13 et 20 mars Mardi 10, 17 et 24 avril Mardi 8, 15 et 22 mai Mardi 5 et 12 juin	Les Alizés – Ruelle Vautier 5 08h00-11h30 et 13h30-16h30 Sur rendez-vous au 021 320 53 93 (Téléphoner lundi, mardi et jeudi entre 8h et 12h)

Documents à apporter :

IMPORTANT :

- les acomptes payés en 2017 et le BVR⁺, les acomptes reçus pour 2018
- la déclaration d'impôt établie en 2017, et la taxation 2016
- la clé USB

Pour tous les contribuables :

- le bail à loyer ou la dernière notification de loyer (loyer sans les charges)
- le relevé des intérêts bancaires ou postaux 2017 ainsi que le solde des comptes au 31 décembre 2017
- les justificatifs de pension alimentaire reçue ou versée en 2017
- les cotisations AVS payées en 2017 (pour les rentiers AI, personne sans activité lucrative)
- les factures de participation médicales, dentiste, EMS, etc...et éléments liés à un handicap (allocation d'imptence, appareil auditif)
- les intérêts des dettes 2017 ainsi que le solde au 31 décembre 2017 (y compris cartes crédit, VISA)
- les justificatifs de versements de dons et versements aux partis politiques
- les justificatifs pour personne à charge

Pour les rentiers AVS/AI :

- l'attestation de rente AVS ou AI 2017 de Madame et/ou de Monsieur
- l'attestation de rente 2^{ème} pilier pour 2017 de Madame et/ou Monsieur (caisse de retraite), l'attestation de rente d'assurance-accident
- l'attestation de rente 3^{ème} pilier pour 2017 de Madame et/ou Monsieur (assurance-vie)
- la décision d'octroi de rente AI chiffrée, datée de 2017 (pour les nouvelles rentes)
- l'attestation de rente concernant les rentes étrangères (ou le relevé bancaire)

Pour les autres contribuables :

- certificat de salaire et un relevé de salaire mensuel 2017, indemnités de chômage ou perte de gain, allocations familiales 2017
- attestation du CSR concernant le RI perçu en 2017
- attestation concernant les PC familles ou la rente-pont perçues en 2017
- attestation 3^{ème} pilier, assurance vie (cotisations, valeur de rachat)
- les justificatifs des frais de garde d'enfant

Pour les propriétaires :

la détermination de la valeur locative, les dettes hypothécaires 2017, les frais divers (assurances pour risques, impôt foncier communal, etc.), les factures de rénovation, la dernière estimation fiscale des immeubles.

Pour les nouveaux propriétaires :

les documents mentionnés ci-dessus et la surface des pièces habitables (cuisine, salle de bains, W-C, hall, escaliers intérieurs du logement, combles habitables, vérandas fermées).
Année de construction.

Une modique participation financière sera demandée en fonction des revenus.